

tions concrètes. A notre avis, on ne pourra pas cerner complètement les problèmes ni trouver des solutions si l'on ne mène pas d'enquête. Comme le gouvernement ne prend pas d'initiative en ce sens, nous continuons à réclamer la tenue d'une enquête. En l'absence d'une telle mesure, la situation actuelle ne fera qu'empirer et aura de graves répercussions pour le pays.

Dans un autre ordre d'idées, je crois comprendre que le gouvernement fédéral va déplacer certains de ses services d'Ottawa à Montréal. Je ne vois pas pourquoi on donne la priorité à ce projet à l'heure actuelle. Le gouvernement continue de construire de plus en plus de gratte-ciel pour abriter ses services. Il suffit de regarder la situation à Hull, où cela ne fait que commencer. Il y a déjà une imprimerie qui emploie jusqu'à 1,500 personnes, y compris le service d'emballage des pièces de monnaie olympique. On y compte 2,000 fonctionnaires des ministères de l'Environnement et des Pêches. Sauf erreur, on construira à Hull un parc de stationnement de 17 millions de dollars. Le gouvernement parle d'économiser l'énergie et incite les gens à laisser leur voiture à la maison; il les encourage à utiliser les transports en commun, mais il construit un garage de 17 millions de dollars.

Un rapport, publié il y a deux ans, révélait que le gouvernement devait construire un parc de stationnement de 10 millions sur la colline parlementaire. Si cela devait coûter 10 millions il y a deux ans, il est facile d'en imaginer le coût aujourd'hui. Je ne sais pas si ce projet sera mis à exécution, mais on pourrait certainement comprimer les dépenses en renonçant à construire un garage de 17 millions à Hull.

Un autre corps de bâtiment à Hull sera occupé par le ministère des Approvisionnements et Services; il coûtera 98 millions et le budget alloué à la phase IV est de 63 millions. Des ministères dont le nom n'a pas été précisé seront les principaux locataires des Terrasses de la Chaudière, ensemble construit par Campeau et qui doit être terminé en 1979, au coût de 160 millions de dollars. Je voudrais bien savoir ce que le gouvernement entend par restrictions. Les députés ministériels ont du toupet de critiquer les députés de l'opposition sous prétexte qu'ils ne font pas de suggestions. J'en ai fait quelques-unes aujourd'hui et, une autre fois, je soumettrai une longue liste d'exemples de mauvaise gestion et de programmes qui pourraient être supprimés.

[Français]

M. Jacques L. Trudel (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le président, si on me le permet, au tout début de mes remarques j'aimerais relire la motion, parce que je commence à m'inquiéter après avoir entendu les députés et je vous dirai pourquoi après l'avoir lue.

La motion lue par le député de Richmond (M. Beaudoin) dit:

Que la Chambre considère que le gouvernement a manqué de prévoyance et de leadership dans la conduite des affaires de l'État, et qu'il doit être blâmé pour n'avoir pas tenu sa promesse d'une société juste et équitable et pour n'avoir pas empêché la détérioration du climat social, en négligeant d'arrêter la croissance alarmante du chômage, de présenter une législation autre que le contrôle des prix et des salaires, de prévenir le taux actuel d'inflation et de mettre à la disposition des provinces des prêts dont le taux d'intérêt ne dépasse pas les frais d'administration.

La raison pour laquelle j'ai lu la motion, monsieur le président, c'est que le député de Richmond l'a lue, puis a fait une dissertation assez longue. Il a même parlé de la peine capitale et de tous les crimes qui se produisent aux États-Unis. Voilà une des raisons pour laquelle je tenais à

Économie canadienne

lire la motion. Le député d'Athabasca (M. Yewchuk), lui, n'a pas lu la motion au début de son discours, mais il nous a vanté, tout au long de celui-ci, les mérites d'une société libre, d'une entreprise libre.

● (1720)

J'ai ensuite écouté le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) qui a parlé un peu du chômage mais qui a surtout voulu impressionner la Chambre par les ressources naturelles de sa province et par ce qu'il ferait une fois la nationalisation de ces ressources réalisée. Après, on est passé au député de Scarborough-Ouest (M. Martin), et il nous a parlé non seulement de la motion mais il nous a dit pendant quelques minutes exactement ce qui avait été fait. J'ai bien apprécié cela et je demanderais aux autres députés, s'ils n'ont pas porté l'attention qu'ils devraient à ces remarques, de les relire. Après, on a écouté le député de Bellechasse (M. Lambert). Il a probablement éveillé dans plusieurs d'entre nous certains souvenirs parce qu'il a reculé jusqu'à 1929 et nous a parlé du krach qui est survenu aux États-Unis, mais il a surtout parlé d'un sujet qui lui est bien familier et dont il parle souvent, soit devant les commissions parlementaires ou à la Chambre, le système bancaire qui existe présentement au Canada. A son avis, des lacunes existent dans notre système.

J'y reviendrai, si le temps me le permet. Quant aux remarques du député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie), je dois les signaler d'une façon toute particulière. Il a démontré à la Chambre qu'il avait une qualité qu'on ne lui connaissait pas. Et je dois dire que ces deux documents que je tiens dans mes mains présentement contiennent 489 pages. Il s'agit du Rapport de l'Auditeur général à la Chambre des communes. Cela a été déposé aujourd'hui. Comme je le disais, la première section contient 177 pages; dans la deuxième, il y en a 312. Le député a pu nous résumer cela et l'avoir digéré dans une quinzaine de minutes. Franchement, de plus, il a réussi à nous convaincre qu'il avait découvert que nous aidions les pays sous-développés, et je n'ai pas pu comprendre sa position, s'il approuvait cela ou non.

Quant à la motion du député de Richmond, je voudrais m'y attarder. Il déplore que le gouvernement actuel manque de leadership. Dans le temps qui lui était alloué, il a, probablement contrairement à sa pensée, démontré qu'il y avait beaucoup de leadership au Canada. Afin de pouvoir critiquer, il faut nécessairement qu'il y ait des structures en place. Il s'est attardé à faire cela d'une façon qui, je le concède, lui semblait tout à fait méritoire. Il a parlé des comités permanents de la Chambre, et je me permets de m'y arrêter quelques minutes. Je n'ai pas eu l'occasion, probablement parce que je ne siège pas aux mêmes comités, de le voir souvent, surtout aux comités parlementaires qui s'attardent à des questions précises. Je dois signaler qu'il est possible qu'il siège à d'autres comités. On ne se rencontre pas. Je n'ai pas eu l'occasion de le voir à ces comités parlementaires.

Comme on le sait, monsieur le président, 21 comités parlementaires ont été créés, et ils fonctionnent d'une façon différente depuis que le gouvernement actuel est en place. Le Parti Crédit Social du Canada veut bien y participer, comme je l'ai signalé tantôt. Le député de Bellechasse y participe, il y a eu au moins 2,500 séances, et ce qui m'inquiète un peu, c'est quand le député de Richmond dit que les ministres n'y participent pas. A n'importe quel comité parlementaire qui exige la présence des ministres, le ministre, avec ses adjoints et les principales personnes qui sont responsables dans son ministère, s'y rendent pour être interrogés par les représentants de tous les partis de la